



Refus de Renouvellement de VISA

Par **librechoix**, le **07/02/2013** à **20:44**

Bonsoir,

j'ai eu à mes dépends, à admirer " un peu malgré moi " , tout l'etendue du fameux POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE d'une administration consulaire.

j'ai eu à visiter la france 08 fois, avec 5 visas de court séjours, et un visa de circulation d'un AN pour couronner " pensais-je " mes bonnes intentions de "pas m'installer en france " .

et puis , un beau jours, comme ça , comme par enchantement, je suis devenue suspect, que mes conditions de séjours présentés dans mon dossier de demande de visa n'était pas ou PLUS fiable et que ma volonté de quitter l'espace Schengen n'a pu être prouvée.

ni ma situation privé n'a changé , ni ma situation professionnelle n'a changé non plus, pareil qu'a la toute première demande.

je sais que l'administration consulaire a toute la latitude de juger du bien fondée d'une demande de visa , mais de là , à douter de tout, je me permets d'y voir autre chose.

même un recours me parait inutile. j'ai déjà été jugé sur mes futurs intentions .
mais dans tout ça, y'a juste un bémol, je pourrai plus voir mon fils qui lui n'a aucun pouvoir discrétionnaire que de celui de réclamer en vain SON PAPA.

elle est belle la france d'aujourd'hui.